

Discours de Gilles Vial, Maire de Salaise sur Sanne

Commémoration du 19 mars 1962

**Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc
Jour anniversaire du cessez-le-feu en Algérie 2019**

Mesdames et Messieurs les élus,

Messieurs les porte-drapeaux,

Mesdames et Messieurs les anciens combattants,

Le dimanche 18 mars 1962, les accords étaient signés à Evian entre le gouvernement français et le FLN (Front de Libération Nationale), mettant fin à dix années de guerre en Algérie et aux combats du Maroc et de Tunisie. Le lendemain, lundi 19 mars 1962 à 12 heures, le cessez-le-feu était proclamé.

Le 19 mars est une date symbolique, il ne s'agit en aucun cas d'occulter les souffrances de ceux qui au-delà du 19 mars ont été les ultimes victimes.

Notre histoire nationale est traversée de grandes dates, comme a dit Victor Hugo : « Les souvenirs sont nos forces. Quand la nuit essaie de revenir, il faut allumer les grandes dates, comme on allume des flambeaux. »

Cette commémoration de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et Tunisie, porte reconnaissance, par la République, des souffrances endurées en son nom. Nous nous inscrivons dans une démarche de souvenir, de vérité et de réconciliation. Elle traduit notre devoir de mémoire, essentiel pour notre conscience collective et citoyenne. Elle illustre aussi, et c'est le sens que je souhaite lui donner, notre profond respect pour les anciens combattants et notre reconnaissance.

La mémoire des soldats et de toutes les victimes ne saurait être bafouée par l'ignorance, le mépris ou l'indifférence. Notre passé commun doit être assumé, avec sa part d'ombres et de lumières, de toutes parts.

La France a vu dans l'Algérie « une plus grande France » et non un pays avec son histoire, ses racines, son identité.

Cet aveuglement de quelques-uns a conduit à la lutte d'un peuple pour son indépendance et à une guerre franco-française.

Entre 1954 et 1962, parmi les deux millions de jeunes français mobilisés, 27 000 furent tués, un millier a disparu et 1 300 sont morts des suites de leurs blessures. Il y eut également 270 000 algériens tués pendant ce conflit, 4 000 civils furent victimes d'attentats en France comme en Algérie. N'oublions pas les 200 000 harkis qui servirent la France et furent abandonnés, notamment par une loi leur retirant la nationalité française en mai 1962. Que de drames vécus dans cette période trouble !

La guerre d'Algérie n'a pas livré tous ses secrets. La mémoire qui se construit par bribe avance doucement. Ainsi, aujourd'hui, les conditions de la disparition de Maurice Audin sont éclaircies. Maurice Audin n'était pas un poseur de bombe. En 1957 le jeune et brillant mathématicien français qui prépare une thèse de doctorat à la Sorbonne enseigne à l'université des sciences à Alger. Anticolonialiste, il milite avec sa femme Josette au parti communiste algérien. Il sera arrêté, séquestré, torturé et assassiné à l'âge de 25 ans par l'armée.

Notre Président de la République a déclaré que cet acte avait été rendu possible par l'existence d'un système légalement institué : « Le système arrestation, détention, mis en place à la faveur des pouvoirs spéciaux qui avaient été confiés par voie légale aux forces armées à cette période ».

Cette prise de position du Président de la République nous renvoie aussi à la question des disparus de la guerre d'Algérie. Le corps de Maurice Audin n'a jamais été retrouvé. Comme ceux de milliers d'Algériens pendant la « Bataille d'Alger », ou d'Européens à Oran lors de l'été 1962.

Comment faire le deuil de cette guerre si l'on n'évoque pas le sort des personnes qui n'ont jamais été enterrées ? Et qui continuent d'errer, comme des fantômes, dans les consciences collectives, françaises et algériennes ? Sortir de l'effacement, de la disparition permet de s'approcher de la réalité, de la réconciliation possible.

Cette déclaration encouragera ceux qui se battent aujourd'hui en Algérie pour aller vers la compréhension de leur propre passé, avec la reconnaissance des aspects tragiques de la guerre d'indépendance.

Cette déclaration n'est pas un verdict définitif à propos de la guerre d'Algérie. Elle dit des faits déjà établis depuis longtemps par les historiens ; maintient ouverte la porte des controverses citoyennes pour sortir de la ruminantion du passé et des blessures mémorielles ; encourage les acteurs et témoins à parler de leurs souffrances, en

particulier les anciens appelés d'Algérie. Ce faisant, elle recrée les outils d'un travail de mémoire jamais clos, en soulignant aussi la nécessaire ouverture, des deux côtés de la Méditerranée, des archives de la guerre d'Algérie.

Aujourd'hui, les Algériens s'interrogent sur leur avenir. Les récentes et nombreuses manifestations joyeuses et pacifistes montrent qu'en se réappropriant l'espace public, ils envoient un message clair aux autorités actuelles, parfois encore auréolés du passé de cette guerre d'indépendance. Le gouvernement est aujourd'hui poussé à mettre en œuvre les conditions d'une transmission du pouvoir en sortant d'un fonctionnement qui n'est plus adapté aux réalités. Une large majorité du peuple algérien attend une meilleure représentativité et le franchissement d'une nouvelle étape.

Dans un contexte de mondialisation sauvage, souhaitons que nos deux pays puissent s'entendre et travailler pour faire de la Méditerranée un espace de coopération. Le développement d'un axe Paris Alger peut être une voie pour structurer la Méditerranée occidentale. C'est en renforçant les coopérations de toutes sortes, sur une relation d'égal à égal que nous forgerons l'avenir. La proximité géographique, humaine, culturelle, linguistique, et la forte imbrication de nos populations sont des atouts essentiels pour y parvenir.

Ce 19 mars est un jour de célébration de la paix, ne l'oublions pas. Un hommage surtout, à ceux qui, morts au feu, nous engage à nous tourner vers l'avenir et cicatriser les plaies. Le passé douloureux nous exhorte à la réussite de l'Algérie, c'est pour moi la responsabilité de notre pays, plus que celui de la repentance.

Vive la paix.

Vive la République.

Vive la France.